

Assemblée Générale 2024

La Combe de Lancey



Musée rural d'arts et traditions populaires
« La Combà, Autrafé »

Et si on mettait en place un audit ?



La chapelle des Pénitents Blancs, rue Voltaire à Grenoble



Grenoble • Visite de l'ancienne chapelle des Pénitents blancs



Photo Le DL/Matthieu Audiffret

Venez découvrir l'ancienne chapelle des pénitents blancs qui a préservé son grand retable du XVII^e siècle ainsi qu'un bel ensemble de stalles en bois du XV^e siècle, les plus anciennes de la ville. Vous en saurez plus sur l'étonnante confrérie des pénitents et le rôle qu'elle jouait à Grenoble.

Mercredi 25 octobre à 14 h 30 au départ de l'office de tourisme. Gratuit. Dans le cadre des 10 jours de la culture de Grenoble Alpes Métropole.

ISS00-V1
44 - 08011

Ancienne capitale du Dauphiné, Grenoble est riche d'un patrimoine varié (bâtiments civils, églises, œuvres d'art...), allant de l'époque gallo-romaine aux Jeux olympiques de 1968 et au-delà, en passant par le Moyen Âge et les Temps modernes. Or depuis de nombreuses années, associations patrimoniales et sociétés savantes tentent d'alerter les pouvoirs publics sur l'état de dégradation de ce patrimoine historique, égrenant la longue liste des monuments en souffrance qui ne sont ni entretenus ni restaurés comme ils le devraient. Infiltrations d'eau, végétation anarchique, vitraux cassés... nos monuments sont « en déshérence », comme l'a déclaré Ingrid Caillet-Rousset, présidente de la FAPI (*Dauphiné libéré*, 30/10/2022).

Cet « état d'urgence patrimonial », constaté par tous, s'aggrave d'année en année sans que la Ville de Grenoble ne prenne les mesures indispensables. Jamais les réunions de concertation pourtant promises n'ont été mises en place. Symptômes de ce désintérêt, Grenoble, qui a le label « Ville d'art et d'histoire », n'a plus d'élus en charge du patrimoine historique depuis mi-2022 ; depuis plusieurs années, le service qui était dirigé par un architecte du patrimoine a disparu ; la ligne budgétaire correspondante a disparu également. De plus en plus de menaces semblent peser sur certains monuments. Une récente annonce concernant la chapelle des Pénitents (17 rue Voltaire), riche d'un somptueux mobilier Renaissance et baroque mais toujours fermée au public, engendre de vives inquiétudes chez de nombreux Grenoblois : on ne peut accepter qu'elle soit vendue ou démantelée.

En effet, le patrimoine historique est le bien commun de tous les citoyens, d'aujourd'hui et de demain. Héritage et témoin de notre passé, il participe de notre écosystème urbain, de notre environnement culturel. Il éclaire et donne du sens à notre histoire, donc à ce que nous sommes. À ce titre, il doit être préservé pour les générations futures, qui pourraient nous reprocher de l'avoir laissé se délabrer voire disparaître sans réagir.

La possession d'un patrimoine historique n'est pas un poids, elle est une chance. Sa valorisation améliore l'attractivité de la ville, et permet à ses citoyens un accès de proximité, local et égalitaire, à l'art et à la culture en général. Elle n'est pas une dépense inutile : elle est rentable. Elle n'est pas source de divisions : elle est au contraire puissamment fédératrice, dans notre société toujours plus fracturée et en quête de valeurs communes. Elle ne manifeste pas un repli sur soi, mais une ouverture à la connaissance et à la découverte.

Nous réclamons avec force à la Ville de Grenoble et à son maire, Éric Piolle, la prise en compte de ce patrimoine historique, et donc la mise en place d'un programme d'intervention établi dans la concertation, et selon un ordre d'urgence défini par l'état des bâtiments et des œuvres.

C'est non seulement de l'image de Grenoble qu'il s'agit, mais bien de son dynamisme économique et d'une meilleure prise en compte des relations sociales, dont le patrimoine est le garant, voire le promoteur.

C'est pourquoi nous demandons :

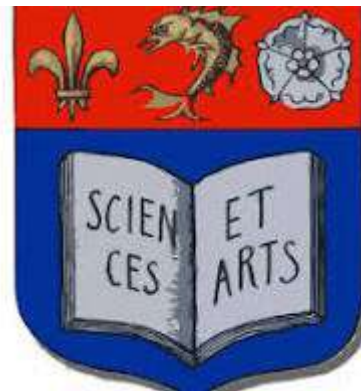
- à être reçus par le maire, premier responsable du patrimoine de la ville, afin de lui exposer nos analyses et nos solutions ;
- qu'un élu soit à nouveau en charge du patrimoine historique ;
- qu'une réflexion concertée et ouverte soit engagée, afin de définir ensemble un plan pluriannuel de sauvetage et de mise en valeur de notre patrimoine commun. Nous demandons pour cela l'organisation de rencontres régulières permettant de faire des points sur les sujets patrimoniaux : restaurations à venir, travaux envisagés, ventes, mises à disposition de biens, participation à des actions culturelles...

Grenoble le 6 novembre 2023

Gilles-Marie MOREAU
Président de l'Académie Delphinale



Ingrid CAILLET-ROUSSET
Présidente de la Fédération des Associations
Patrimoniales de l'Isère





La villa Les Cyclamens à Grenoble



La Galicière : ancienne usine de moulinage



La mobilisation d'un collectif et la labellisation par l'État de la cité comme "architecture contemporaine remarquable" en 2017 ont finalement sauvé douze des quinze vieilles bâtisses, cédées à l'Établissement public foncier local puis rachetées par la Ville en 2018.

Le quartier de l'Abbaye



Margot Belair 1er•Adjointe au Maire de Grenoble Urbanisme
24.1.24

Lancement de la réhabilitation de la Cité de L'Abbaye : prendre soin de la ville et valoriser le patrimoine

Dernière cité ouverte de la ville, construite pendant l'entre-deux-guerres, 10 ans plus tôt il était prévu qu'elle soit démolie. Contre vents et marées, la municipalité s'est lancé un pari fou, celui de trouver un opérateur et un équilibre pour cette opération de réhabilitation.

Ici, nous choisissons de prendre soin de la ville et s'attacher à la réparer plutôt que de démolir et cacher ce patrimoine. Ce projet résonne avec d'autres : la Tour Perret, les bâtiments de la Bastille, Gren' de Projet, etc. Donner une seconde vie à ces lieux c'est ça valoriser le patrimoine.

Une réhabilitation qui s'inscrit dans les enjeux actuels : adaptations nécessaires au changement climatique, mutations des modes de vie et urbanisme favorable à la santé. La Ville de Grenoble a donc retenu, après consultation, l'équipe d'OGIC avec Atelier CH.V et DUMETIER DESIGN pour le programme de réhabilitation des 12 bâtiments la Cité de l'Abbaye.

Un programme mixte de 135 logements, une résidence étudiante dont la moitié des chambres seront sociales, un bâtiment en habitat participatif, un centre de santé et des locaux d'activité. Nous avons été séduit par la finesse architecturale proposée, le respect du patrimoine, l'intervention frugale et la programmation mixte et ouverte sur le quartier.

Je suis très fière de voir cette opération se lancer et j'ai une pensée pour toutes les personnes qui se sont battues pour que ce projet aboutisse !

Nathalie Durand Rene François Molard francoise berthet Magali Le Coadic Matthieu tovenatti Yvan CARTAL Jérémy Pont Emmanuel ROUEDE Lara Assouline Eric Piolle Charlotte Vergély







Pour vous donner
envie de rejoindre
les
administrateurs....



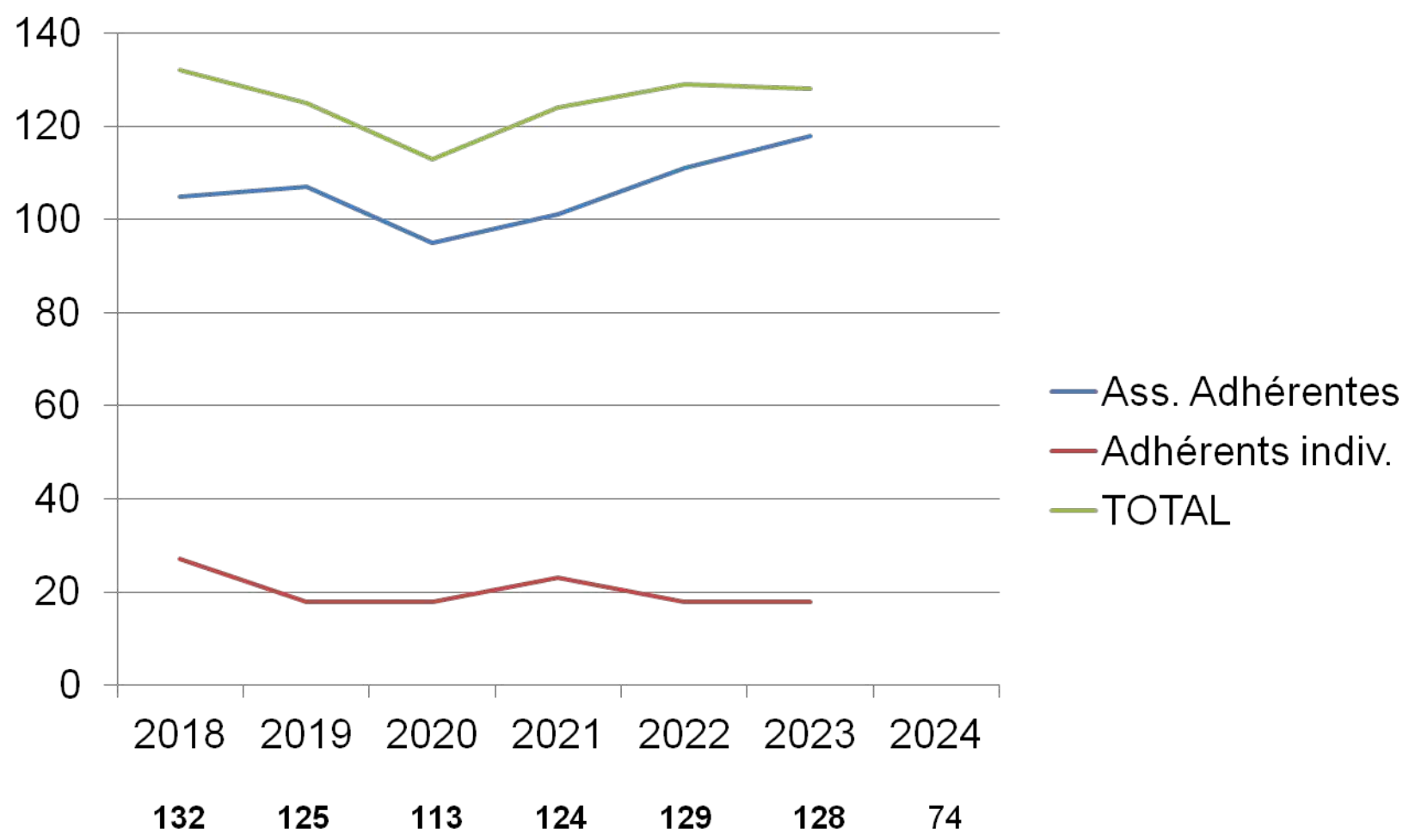
Promouvoir

Défendre

Fédérer

Conseiller

Valoriser



3 nouveaux membres associés et 4 associations sont venus nous rejoindre en 2023 :

Bernadette Cadoux - Grenoble

Etienne Cornu - Saint-Jean de Vaulx

Philippe de Mauroy - Champier

Groupe Histoire de Maubec en Dauphiné - Maubec

Association Vercieu Patrimoine Vivant – Montalieu-Vercieu

Ad Libitum - Voiron

Gresse Cœur à Cœur - Gresse en Vercors

Promouvoir

Défendre

Fédérer

Conseiller

Valoriser

Promouvoir

Défendre

Conseiller



Valoriser



Les Abrets

Maubec



Jarrie

SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2023
SALLE DES FETES DE RIOUPEROUX

Save the date

10 ANS DE PATDAV !

ENTREE LIBRE ET GRATUITE

10H - 12H : TABLE RONDE • STAGE PHOTO
 12H : FOOD-TRUCK "LA ROULOTTE" ET BUVETTE
 14H - 18H : EXPOSITIONS • CONFERENCES • CONCOURS PHOTO "VERTIGES & VESTIGES" • JEUX ET ATELIER • MEMORY "ROMANCHE" • PUZZLE "IMPRESSIONS EN ROMANCHE" L'ATELIER • ATELIER DE CREATION "LES ATELIERS DE FLO" • 19H30 : SPECTACLE DE DANSE HIP-HOP : "INDIGENES, SOUS LE DRAPEAU" CIE BREAKTHEATER"

**PATRIMOINE D'AVENIR
 DANS LA MOYENNE VALLEE
 DE LA ROMANCHE**



Festival Demain les montagnes



Salon Artisa



Rencontres du patrimoine de St Marcellin



Promouvoir

Défendre

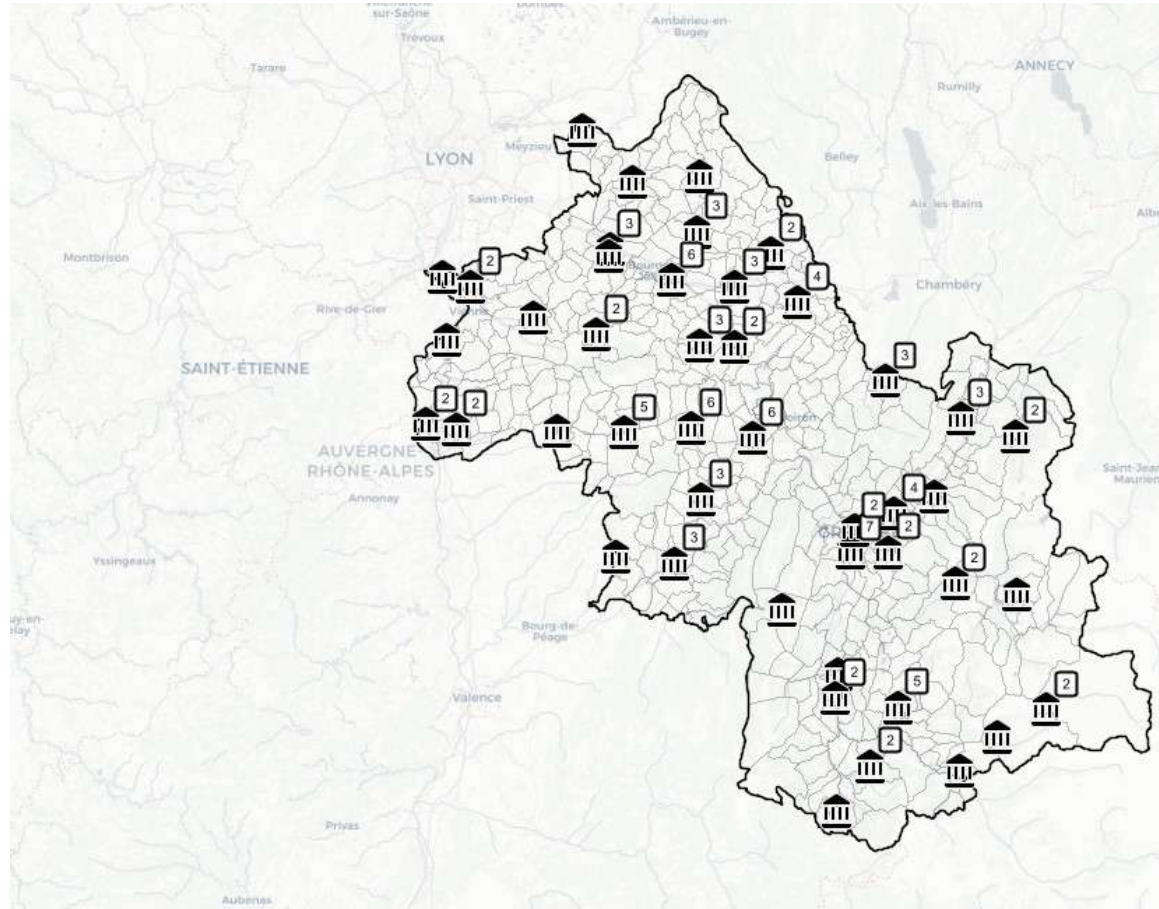
Fédérer

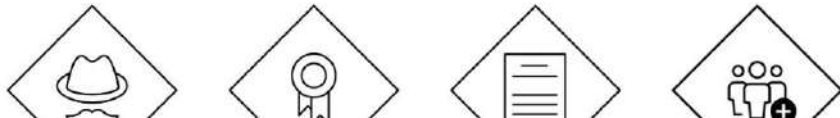
Conseiller

Valoriser

Carte interactive des sites labellisés
« Patrimoine en Isère »

Consultable sur :
<https://culture.isere.fr/page/le-patrimoine-en-cartes#les-edifices-labellises-patrimoine-en-isere>





Toutes les souscriptions ouvertes en Isère avec la Fondation du Patrimoine sont sur le site de la FAPI. Le paiement est possible à partir du site.

fapi
Fédération
des Associations
Patrimoniales de l'Isère

Accueil La Fédération Annuaire **Actualités** Publications Centre de ressources

Fondation du patrimoine : toutes les souscriptions ouvertes en Isère

Pour l'organisation de la Fondation du patrimoine en Isère : voir cet article

Les liens ci-dessous vous renvoient aux pages correspondantes du site de la Fondation du patrimoine en Isère pour des projets, les montants collectés, et les formulaires de don.

- Tableau l'Assomption de la Vierge de l'église Saint Pierre de Clax
- Église saint Beudile à Saint-Bueil
- Croix de mission à Faramans
- Clocher de l'église Sainte-Marie à Celles
- Église Saint Jean à Grenoble
- Chapelle du cimetière de Vertneuf
- Église de Sainte-Anne-sur-Gervonde
- Ancienne fabrique de la Galcière à Chatte

Lire la suite...

Les derniers articles publiés

Le mot de la présidente

Samedi 23 mars 2024 à Val-de-Vireux : Conférence "Les saisons dans la peinture de Jongkind"

Lundi 11 mars 2024 à Grenoble : Conférence "De wheelabrator Allevard à Winona"

Dimanche 3 mars 2024 à Saint-André-en-Royans : Concert "Moment Baroque"

Les 9 et 10 mars 2024 : Première édition du Salon du livre ancien de Chambéry
Estrablin Historique

isère
LE DÉPARTEMENT

Fédération des associations patrimoniales de l'Isère
Musée Dauphinois
30 rue Maurice Gignoux, 38000 Grenoble

Plan du site | Réalisation | old.fapiere.fr | Admin | Mentions légales
© 2023 Fédération des associations patrimoniales de l'Isère





Départ d'Alain Robert et de Guy Dupré La Tour de la délégation pour l'Isère de la Fondation du Patrimoine
Le 12 décembre 2023 à Pont-de-Claix chez Standard 216 / Histobus



Les réunions de CA





16 | DIMANCHE 19 MARS 2023 | LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

Des tables-rondes pour parler préservation du patrimoine et du paysage

C'est dans le cadre de ses actions de réflexion que la Fédération des associations patrimoniales de l'Isère (Fapi), dont Ingrid Caillet-Rousset est présidente, a réuni vendredi 17 mars les associations iséroises concernées autour du thème "Paysage et patrimoine". L'association Venon, paysage et patrimoine, représentée par sa présidente Marylène Marchand, et Marc Oddon, maire de Venon, accueillait l'événement.

C'est dans la belle nouvelle salle multi-activités, dont l'inauguration sera réalisée dans les prochaines semaines, qu'une cinquantaine de personnes étaient présentes à l'appel de la Fapi, qui regroupe pas moins d'une centaine d'associations et une vingtaine de propriétaires privés en Isère.

« Le Département peut avoir un rôle important »

L'objectif de la Fapi est d'aider ses adhérents dans des actions de valorisation de patrimoine et de paysage, et c'est aussi par cette nouvelle formule de table-ronde - telle que celle qui s'est tenue à Venon -, que des échanges entre associations peuvent s'engager. « C'est une



Marylène Marchand, Ingrid Caillet-Rousset et Geneviève Balestrieri, vice-présidente de la Fapi.

matinée qui se veut conviviale et sous la forme d'un échange de pratiques. Elle n'est pas orientée vers une recherche de solutions mais plutôt vers une levée d'interrogations », a précisé Ingrid Caillet-Rousset.

Plusieurs intervenants se sont produits sur une même thématique qui est celle du paysage, déclinée sous trois angles : "un arbre remarquable", "un parc au sein de demeures historiques ou non" et "comment

peut-on intervenir dans la préservation de ce patrimoine ?". « Le Département de l'Isère peut avoir un rôle important à jouer dans le soutien des actions de la Fapi, tout comme le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) », a complété la présidente de la Fapi.

« Ce projet s'inscrit exactement dans la mission de notre association venonnaise, qui non seulement a pour objectif de

préservier le patrimoine, mais aussi le paysage », a assuré Marylène Marchand. Après son intervention relative à la vie du comité remarquable de Venon, auprès d'une assemblée captivée, le maire Marc Oddon a déclaré : « Nous sommes très heureux d'accueillir la Fapi dont la mission est très cohérente avec l'ambition et les actions de notre commune au sujet de la préservation du paysage et du patrimoine ».

Table-ronde à Venon 17 mars 2023

Le Dauphiné Libéré
LUNDI 12 JUIN 2023

Isère

Une année riche pour la Fédération des associations patrimoniales

La Fédération des associations patrimoniales de l'Isère (Fapi), présidée par Ingrid Caillet-Rousset, a été reçue ce vendredi 9 juin par l'association SPIA, pour son assemblée générale tenue au sein de la salle socio-culturelle de Saint-Quentin-sur-Isère.

Cette fédération départementale, qui est l'une des seules de ce type en France et qui regroupe plus d'une centaine d'adhérents à pour objectifs de fédérer, aider, rassembler, défendre, conseiller et assister les différents acteurs (collectivités publiques, élus, propriétaires privés, associations ou structures patrimoniales telles que la Fondation du patrimoine) autour de problématiques communes liées à des actions de valorisation ou de sensibilisation à un lieu, une histoire, un héritage...

Des actions à venir

Valoriser, publier, promouvoir : la Fapi le fait également en étant le relais de ses actions entreprises qui sont publiées sur sa lettre mensuelle envoyée à plus de 2 000 destinataires.

Chaque année, la Fapi choisit un lieu différent du territoire pour présenter ses actions et mettre à l'honneur l'un de ses adhérents. Pour 2023, c'est la Sauvegarde du patrimoine et informations d'autrefois (SPIA) qui a été choisie pour son action en faveur de la pierre de l'Échaillon (lire ci-dessous) qui vient d'être enregistrée comme "héritage stone" par l'UGS-Geohéritage depuis le 22 octobre 2022. Ceci est un événement et a été l'occasion qui a permis de redécouvrir cette pierre emblématique dont la réputation était mondiale à la fin du XIX^e siècle. Ainsi, à l'issue de la partie protocolaire



Pendant l'intervention de la présidente Ingrid Caillet-Rousset. Photo Le DL/Christian Bocher

sit un lieu différent du territoire pour présenter ses actions et mettre à l'honneur l'un de ses adhérents. Pour 2023, c'est la Sauvegarde du patrimoine et informations d'autrefois (SPIA) qui a été choisie pour son action en faveur de la pierre de l'Échaillon (lire ci-dessous) qui vient d'être enregistrée comme "héritage stone" par l'UGS-Geohéritage depuis le 22 octobre 2022. Ceci est un événement et a été l'occasion qui a permis de redécouvrir cette pierre emblématique dont la réputation était mondiale à la fin du XIX^e siècle. Ainsi, à l'issue de la partie protocolaire

ou ont été votés les différents rapports, une conférence très intéressante a été proposée par Jean-Paul Rey. Cette journée a ainsi été l'occasion de faire le bilan des projets portés en 2022 mais aussi de présenter tout le travail fait pour structurer la fédération (rédaction d'un règlement intérieur, refonte des sites internet, création d'une charte de communication) mais également d'envisager aussi les projets 2023 tels que la reconduction des "tables rondes du patrimoine" au printemps ou la poursuite du soutien apporté à la souscription pour la Tour Perret de Grenoble.

La pierre de l'Échaillon, un patrimoine unique en France

À l'issue de l'assemblée générale de la Fédération des associations patrimoniales de l'Isère, à Saint-Quentin-sur-Isère, une trentaine de représentants d'associations du patrimoine isérois sont restés l'après-midi pour assister à une conférence sur la pierre et les carrières de l'Échaillon, proposée par l'association saint-quentinoise SPIA (Sauvegarde du patrimoine et des informations d'autrefois). Elle a dynamisé l'auditoire grâce aux interventions alternées de François Ferrer-Lalot et Jean-Paul Rey, les deux responsables de l'association.

Si, dans une première partie, ont été présentées les caractéristiques géologiques du Bec de l'Échaillon, puis les entreprises qui y ont exploité la pierre et enfin les réalisations les

plus significatives faites en pierre de l'Échaillon, le focus a ensuite été porté sur les avancées réalisées ces dernières années sur ce sujet.

Ainsi, en 2018, le Conseil départemental de l'Isère a réalisé une étude complète pour valider l'intérêt de créer un Espace naturel sensible (ENS) pour sauvegarder la zone d'intérêt patrimonial et naturel qui s'étend des carrières de l'Échaillon jusqu'au Petit port de Veney. En 2019, la SPIA a publié un ouvrage abouti sur la pierre et les carrières de l'Échaillon ; en 2020, la SPIA a publié, en partenariat avec la Faculté de géologie de Grenoble, un article sur l'Échaillon dans la revue internationale de géologie *Geological Society of London*. Enfin, en 2022, la pierre de l'Échaillon est entrée au patrimoine mondial des pierres, sous l'égide de l'Unesco.

L'ensemble de l'auditoire s'est accordé pour considérer cet aboutissement comme unique en France et devant faire la fierté de l'Isère. En conclusion, les présentateurs ont pointé le reste du chemin à parcourir avec la mise en œuvre d'un ambitieux projet d'ENS qui permettrait de couvrir, au delà de la sauvegarde des carrières de pierre de l'Échaillon, le patrimoine de cette zone et surtout, celui de la navigation fluviale sur l'Isère. À l'issue de la présentation, les questions ont fusé et il y a eu un engagement collectif de la part des participants, autour du Conseil d'administration de la Fapi, pour soutenir la sauvegarde de ce patrimoine d'Échaillon. ● C.B.

Assemblée générale
de la FAPI à Saint-
Quentin-sur-Isère
9 juin 2023

		FEDERATION DES ASSOCIATIONS PATRIMONIALES DE L ISERE					
		COMPTE DE RESULTATS DU 1/1/2023 AU 31/12/2023					
N° cpte	DEPENSES	ANNEE 2023	n°cpte	RECETTES	ANNEE 2023		
604	Achat Etudes et prestations services		740	Subventions			
604-1	Maintenance site internet	1 000,00 €		740-1	Subv.Consell Départ.Culture et Patrimoine	7 000,00 €	
604-2	Création site internet bornes	2 000,00 €		740-2	Subvention bornes	2 000,00 €	
604-3	Etudes et prestations diverses	625,00 €					
608	Achats -Fournitures						
606-3	Fournitures entretien équipement	40,99 €					
606-4	Fournitures bureau et informatique	386,18 €	758	Cotisations Reçues			
				756-1	Cotisations adhérents	3 509,00 €	
611	SERVICES EXTERIEURS			756-2	Cotisations membres associés	360,00 €	
611	Sous traitance Imprimerie	284,65 €					
			758	Participation Repas - Frais réunions			
616	Assurance			706-1	Assemblée Générale participation	740,00 €	
616-2	MACIF Assurance	204,84 €					
623	Frais de publicite - Publication		758	Autres produits de gestion courante			
				758-3	Vente de livres	16,00 €	
625	Déplacements-Missions -Receptions		768	Autres produits encaissés			
625-1	Frais déplacements	1 581,47 €					
625-71	Réception Assemblée générale	921,22 €	768	Produits financiers	1 800,03 €		
625-71	Réception - Table ronde	741,09 €					
					Résultat de l'exercice = 5 879,34 euros		
626	Frais postaux téléphone		772	Produits exceptionnels sur ex/antérieur	1 377,63 €		
626-1	Frais site Internet	341,54 €			régul.compte antérieur suite covid		
626-2	Frais postaux	369,20 €					
626-3	Frais téléphone	127,88 €					
627-1	Frais bancaires	2,00 €			RESULTAT DEFINITIF = 7 256,97		
628	Cotisations à organismes						
628-1	Cotisations à organismes	165,00 €					
	sppef-Patr.Aurhalpin-						
641	Rémunération et charges						
641-1	Rémunération	568,67 €					
645-1	Charges CEA patronales	185,70 €					
	Charges diverses	0,46 €					
	TOTAL DEPENSES	9 545,69 €		TOTAL RECETTES	16 802,66 €		
	RESULTATS 2023	7 256,97 €					

			FEDERATION DES ASSOCIATIONS PATRIMONIALES DE L ISERE				F
			BUDGET PREVISIONNEL 2024				
N° cpte	DEPENSES	ANNEE 2024		n°cpte	RECETTES	ANNEE 2024	
604	Achat Etudes et prestations services			740	Subventions		
604-1	Etudes et prestations diverses audit/graphiste	2 100,00 €		740-1	Subv.Conseil Départ.Cultura et Patrimoine	5 000,00 €	
				740-2	Subvention bornes	2 000,00 €	
606	Achats -Fournitures						
606-4	Fournitures informatiques dont nouveau logiciel compta.	1 300,00 €		756	Cotisations Reçues		
				756-1	Cotisations adhérents	3 600,00 €	
				756-2	Cotisations membres associés	600,00 €	
613	Services extérieurs						
613-5	Location salon "Demain les montagnes" (tables)	1 000,00 €					
613-6	Location salles	200,00 €		706	Participation Repas - Frais réunions		
616-2	MACIF Assurance	250,00 €		706-2	Tables Rondes	2 500,00 €	
					AG	2 500,00 €	
623	Autres services extérieurs			756	Autres produits de gestion courante		
623-1	Impression - Kakémono	1 500,00 €					
	Flyers	500,00 €		756-2	Vente de livres (Bornes, RAVANAT,...)	500,00 €	
623-4	Gratifications	300,00 €					
623-7	Achats livres bornes	500,00 €					
625	Déplacements-Missions -Receptions						
625-1	Frais déplacements	2 000,00 €					
625-6	Missions intervenants	400,00 €					
625-71	Réception A.G	2 500,00 €					
	Réceptions diverses	400,00 €					
625-72	Réception Tables Rondes	2 500,00 €					
626	Frais site internet/bureautique						
626-1	Frais site internet	1 000,00 €					
626-2	Frais postaux	800,00 €					
626-3	Frais téléphone	150,00 €					
628	Cotisations à organismes						
628-1	Cotisations à organismes	500,00 €			Reprise sur fonds propres	1 000,00 €	
	sppef-Patr.Aurhalpin-Ex libris-Patr env-Udai						
	TOTAL DEPENSES	17 700,00 €			TOTAL RECETTES	17 700,00 €	

FAPI - Dates de renouvellement des administrateurs

		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Danielle	BAL						X		X		X		X
Geneviève	BALESTRIERI		X		X		X		X		X		X
Denis	BELLON						X		X		X		X
Cécile	BOUCHE				X		X		X		X		X
Ingrid	CAILLET-ROUSSET							X		X		X	
Nadia	CROUZET		X		X		X		X		X		X
Yves	DE BOSSOREILLE	X		X		X		X		X		X	
Zite	DUCLOT				X		X		X		X		X
Claude	FERRADOU								X	X		X	
Denise	GROSJEAN		X		X		X		X		X		X
Marylène	MARCHAND	X		X		X		X		X		X	
Roland	MONON									X		X	
Alain	MONROZIER						X		X		X		X
Brigitte	RIBOREAU		X		X		X		X		X		X
Marie-Claire	RIVOIRE									X		X	
Alain	ROBERT	X		X		X		X		X		X	
Jean-Paul	ROBIN											X	
Philippe	SEIGLE		X		X		X		X		X		X
Dominique	VOISENON								X		X		X

AUDIT

Réalisé par Jean-François Pollet, bénévole de EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise)
décembre 2023 / janvier 2024

Objectifs de l'Audit

- Répartir les rôles au sein du bureau et du CA pour une plus grande efficacité collective
 - Répondre aux sollicitations toujours plus nombreuses
- Prendre en compte les besoins des territoires et des associations patrimoniales

Mise en place dans le temps

- ✓ le court terme : actions déjà engagées ou à engager rapidement
- ✓ le moyen terme : vision à 3 ans

AUDIT

1) La gestion de la comptabilité

- Mise en place d'un nouveau logiciel de comptabilité et gestion des adhésions : **AssoConnect**
Outil informatique complet pour la gestion d'une association, pérenne et indépendant des informatiques individuelles locales.
Donne beaucoup de possibilités pour faciliter la comptabilité (adhésions directement affectées sur la ligne comptable correspondante...) et édition de tous les documents comptables statutaires en fin d'exercice.
- Réorganisation au sein du bureau avec élection d'un nouveau trésorier et d'une trésorière adjointe.

AUDIT

2) Fonctionnement du Conseil d'Administration

- Développer un esprit de « communauté » au sein du CA.
- Interventions de compétences externes au CA si besoin.
- Mise en place de suppléants aux administrateurs notamment pour les présidents d'association souvent trop sollicités.
- Compte-rendu rédigé à tour de rôle par les administrateurs sur une trame définie et rendant compte des décisions prises en CA. Diffusé rapidement après le CA, approuvé au CA suivant.

- A moyen terme : mettre en place un système informatique centralisé d'archivage des compte-rendu et autres documents pour les rendre accessible à tous.

AUDIT

3) Fonctionnement du bureau

- Réflexion à engager au sein du bureau pour mettre en place une organisation optimale tenant compte de toutes les contraintes et de toutes les responsabilités.
- Créer des responsables : un responsable « adhérents », un responsable « communication », un responsable « évènements »....
- Rêver à un bureau opérationnel dans le futur local de la FAPI en..... 2026 !

4) La Fédération et ses adhérents

- Mettre en place une organisation interne tournée vers les adhérents en attribuant une vraie responsabilité aux « référents de territoire ».
- Mieux organiser la présence des administrateurs de la FAPI en réponse aux nombreuses sollicitations des associations : assemblées générales, manifestations diverses, inaugurations d'exposition etc...
- Nomination au sein du bureau d'un « responsable adhérents », chargé d'animer le réseau des « référents de territoire ».

AUDIT

5) L'évènementiel

- Avoir une personne ou des personnes responsables de l'organisation des évènements
 - organisés au sein de la FAPI : AG, Tables-rondes...
 - proposés par d'autres structures type salons.
- Profiter du 25^e anniversaire de la FAPI pour organiser un grand évènement à la fois festif et mettant en lumière le maximum d'associations, sur un territoire central et/ou emblématique du Département.

AUDIT

6) La communication

- Faire plus ouvertement référence au site dans la Lettre d'information
- Revoir certaines rubriques sur le site comme « Centre de ressources » pour une plus grande exploitation
- Envisager une nouvelle édition du flyer de la FAPI en insistant sur le site
- Voir comment structurer le lobbying : un chargé de communication tous canaux confondus ?
- Mettre en place et déployer une stratégie « media sociaux » avec une compétence adaptée

7) La FAPI et ses partenaires

- Renforcer les contacts déjà existants avec la Direction de la Culture et du Patrimoine et réactiver des contacts réguliers avec les élus du Département de l'Isère pour présenter le budget et les projets
- Poursuivre la mise en réseau déjà importante avec les institutions et les fédérations nationales, régionales, départementales qui sont des lieux d'échanges et d'apports utiles pour proposer une aide efficace aux associations
- Maintenir les contacts et l'implication de la FAPI avec Patrimoine Aurhalpin
- Conserver une collaboration avec l'Académie Delphinale sur les dossiers patrimoniaux en mettant en œuvre notre volonté commune de préserver le patrimoine

AUDIT

En conclusion : trois idées fortes



Besoin de vision et de projets pour le futur afin de mobiliser les énergies



Aller au devant des adhérents : développer le travail des référents de territoires et trouver ainsi un vivier de forces vives au sein de toutes les associations, pour l'avenir



Travailler en équipe : le bureau doit animer une équipe, coordonner, structurer, faire faire plutôt que faire...

Table ronde en 2024 : « Associations... mode d'emploi ! »

Lieu à définir – Format ½ journée avec déjeuner.



Festival « Demain les montagnes / Montagnes du monde : Livres–Culture-Sciences »

Au Minimistan, rue des Minimes à Grenoble le vendredi 6 et le samedi 7 décembre 2024 de 10h à 19h.

Thème 2024 : La montagne partagée
Pays invité : L'Italie

La FAPI est partenaire et pourra accueillir les associations



Prévoir en juin les 25 ans de la
FAPI pour faire la fête !





Merci pour votre attention !